

Fiche informative sur l'action 2014-2015

pasi@ac-nancy-metz.fr

LE CDI se transforme en Centre de Connaissances et de Culture
Lycée des Métiers des Techniciens de la Motorisation, de la Construction et de l'Environnement Gustave Eiffel Cité Technique BP 83, Talange (57525) Téléphone : 03-87-71-42-99 Ce.0572590F@ac-nancy-metz.fr
0572590F
www.lycee-eiffel.fr/
oui
Une innovation

Dépasser l'isolement du professeur documentaliste et le cloisonnement entre vie scolaire, CDI, enseignants, associations environnantes.
Développer un travail d'équipe concerté entre enseignants de discipline, professeur documentaliste, CPE, pour assurer à tous les élèves une prise en charge et un accompagnement efficace par de multiples médiations et services diversifiés
Ne laisser personne au bord du chemin éducatif, assurer à tous la maîtrise des compétences définies dans le socle commun, viser l'excellence, la réussite pour chacun, en se fondant sur l'expérimentation et l'innovation. Veiller à ce que les médiations puissent exister au-delà du temps de classe et plus particulièrement à destination des internes.
Le centre de connaissances et de culture, pivot de l'aide personnalisée, contribue à l'accomplissement de ces missions en permettant de nouvelles possibilités de médiations sollicitant l'ensemble des acteurs éducatifs. Ces médiations ont vocation à aider les élèves à construire leurs propres méthodes et se développent entre autres dans le cadre de la mise en œuvre des programmes personnalisés de réussite éducative et de l'accompagnement éducatif au collège, de l'accompagnement personnalisé et du tutorat dans les lycées.

Mars 2015

Octobre 2015

Indéfinie

Ecrits, photos, vidéos

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article1061>

LE CDI se transforme en Centre de Connaissances et de Culture

Pour qui, pourquoi réinventer le CDI ?

La démarche de centre de connaissances et de culture manifeste une évolution significative de la pratique pédagogique et éducative. Elle concerne les élèves, tous les personnels qui les encadrent, notamment les professeurs documentalistes, les familles, l'établissement et ses partenaires.

Lieu : CDI du lycée et tous les espaces partagés du lycée.

Le CDI est ainsi mis à la disposition des élèves en fonction de leurs attentes et besoins.

Modalités : Accueillir dans un cadre convivial et chaleureux

- Mettre les espaces et les temps au service de chacun des élèves.
- Création d'une « salle détente » (fauteuils, canapés, tables basses, journaux, magazines, jeux de société, DVD, prises réseaux pour connexion internet) jouxtant le CDI et sous la surveillance du professeur-documentaliste, tous les élèves peuvent y accéder, mais surtout les élèves internes qui ne peuvent pas rentrer chez eux et y trouvent un « petit chez-soi ». Ils peuvent lire des magazines, des romans, y boire une tisane, écouter de la musique, travaillant sur un devoir commun, discuter,... Cet espace est ouvert autant aux élèves qu'au personnel du lycée afin de favoriser les échanges.
- Ouverture du CDI une soirée par semaine (18h-21h) : 4 espaces dédiés, un espace de travail en autonomie sur tables, un espace de travail sur postes informatiques (6 postes, pour les recherches documentaires et travaux bureautiques), un espace jeux de société et enfin un espace de tutorat où les élèves sont pris en charge par le professeur-documentaliste (soutien, aide aux devoirs, aide à la recherche documentaire, aide à l'utilisation d'outils bureautiques, impression de leurs documents de travail...).
- Collaboration culturelle sur un « web magazine » crée par la ville de Talange en partenariat avec les associations CLTEP et CMSEA, la culture extérieure s'invite ainsi dans le lycée et les productions des élèves s'externalisent via ce web magazine. Un éducateur est invité au CDI afin de travailler sur les articles culturels en collaboration avec les élèves et le professeur-documentaliste.

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article1061>

3!
!

Dans l'établissement scolaire, les centres de documentation et d'information (CDI), en lien avec les espaces de vie scolaire, constituent un lieu de développement des apprentissages hors la classe. L'expérimentation de «centres de connaissances et de culture» permet d'initier une réflexion pour apprendre et vivre ensemble à l'échelle de l'établissement scolaire. Cette réflexion s'incarne dans un projet qui participe d'un décloisonnement entre la vie scolaire et la vie pédagogique et culturelle auquel le professeur-documentaliste apporte toutes ses compétences.

Favoriser la rencontre et l'échange avec autrui de façon formelle mais aussi informelle à la fois entre élèves mais aussi entre élèves et personnels ou intervenants. Mettre à disposition des espaces permettant des activités en autonomie dans une ambiance agréable et propice au travail. Augmenter la capacité d'accueil et permettre aux élèves de se détendre dans un espace différent de l'espace pédagogique du CDI, permettre également l'accès au CDI, ainsi qu'à ses ressources, même quand le professeur-documentaliste est en séance pédagogique avec une classe. Faire de ce lieu un lien entre les élèves et le personnel via le tutorat par exemple.

Tous les élèves sont concernés (de 2^{nde} à terminale, professionnelle, technologique ou générale).

La salle détente a été mise à disposition en novembre 2014, l'ouverture du CDI une soirée par semaine aux internes depuis le 15 septembre 2014.

Le nombre d'élèves pris en charge en soirée est de 25, le nombre actuel d'élèves pris en charge en soutien ou tutorat est de 8.

L'accueil maximum proposé depuis la mise en place de ce nouvel espace est de 50 élèves (capacité atteinte exclusivement sur la pause méridienne : 20 en salle détente, 6 sur postes informatiques et 25 dans l'espace documentaire du CDI).

Acquisition et récupération de mobilier de détente, jeux de société, imprimante laser couleur pour les travaux des élèves.

L'équipe de direction a tout mis en œuvre pour faciliter la mise en place du projet.
Les élèves apprécient cette prise en considération de leurs attentes et besoins et savent en tirer profit.
Le lien prof-doc – vie scolaire – enseignants – direction - associations - ville s'est renforcé et c'est tout à l'avantage des élèves qui sentent une réelle cohésion.
Pas d'effet spécifique.
Les élèves communiquent entre eux et constatent que le CDI est devenu un espace d'accueil, d'échanges et d'écoute pour les élèves en demande et que tout le personnel peut les y retrouver et pas seulement le prof-doc.
Les élèves se sont déjà appropriés les nouveaux lieux et viennent plus facilement échanger.
Le lycée est valorisé parce qu'il exporte l'investissement des élèves via le web magazine de la ville.

Indexation de l'action

	- [REDACTED]
	- [REDACTED] - [REDACTED])
	- [REDACTED] - [REDACTED] - [REDACTED]
	- [REDACTED]
	- [REDACTED]
	- [REDACTED] -
	- [REDACTED] -
	- [REDACTED] - [REDACTED] -

Thématiques (classification du [DRDIE](#))

LYCEE	
!	

